



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FORT-MAHON-PLAGE

Table récapitulative Séance du 27 août 2026

Légalement convoqué le 20 août 2026, le Conseil Municipal s'est réuni le 27 août 2026 à 17 heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Alain BAILLET, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants:

Numéro	Objet	Décision du Conseil Municipal
2026.77)	Approbation du règlement intérieur du conseil municipal	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.78)	Budget principal, décision modificative 2	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.79)	Délibération relative aux IHTS	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.80)	Création d'emplois non permanents accroissement temporaire activité	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.81)	Désignation du maître d'œuvre pour la réalisation d'un ouvrage de protection contre la mer en enrochement au sud du perré de Fort-Mahon-Plage	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.82)	Autorisation donnée au Maire de souscrire des marchés Réalisation d'un ouvrage de protection contre la mer en enrochement au sud du perré de Fort-Mahon-Plage	15 voix pour - adoptée à l'unanimité

La séance est levée le 27 août 2026 à 19h

Diffusion:

- panneaux d'affichages municipaux
- Site internet de la Ville www.fort-mahon-plage.com (rubrique: la Mairie > Affichage municipal > Conseil Municipal)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et au Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021; toute personne peut obtenir une copie de ces délibérations en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.